

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2015

(En 1000 DT)

Période	3 ème trimestre 2015	3 ème trimestre 2014	au 30 septembre 2015	au 30 septembre 2014	au 31 Décembre 2014 (Chiffres certifiés)
1- Produits d'exploitation bancaires	156 867	150 437	465 662	435 985	586 953
• Intérêts	119 732	116 787	346 876	328 502	446 390
• Commissions en produits	17 238	16 494	52 668	48 978	66 712
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	16 662	13 743	47 224	36 369	49 670
• Revenus du portefeuille d'investissement	3 235	3 413	18 894	22 136	24 181
2- Charges d'exploitation bancaires	87 752	84 346	261 209	243 810	334 269
• Intérêts encourus	85 872	82 198	255 666	238 291	327 040
• Commissions encourues	1 880	2 148	5 543	5 519	7 229
3-Produit net bancaire	69 115	66 091	204 453	192 175	252 684
4- Autres produits d'exploitation	409	350	1 196	1 440	1 966
5- Charges opératoires :	25 535	24 301	72 323	66 470	91 811
• Frais de personnel	19 457	18 928	54 189	50 443	68 872
• Charges générales d'exploitation	4 609	3 948	13 604	11 826	17 186
• Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 469	1 425	4 530	4 201	5 753
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 419 334	1 179 485	1 279 001
• Portefeuille- titres commercial	-	-	852 392	660 915	691 714
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	566 942	518 570	587 287
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	5 965 677	5 927 078	6 116 034
8- Encours des dépôts	-	-	5 086 378	5 722 587	5 534 662
Dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	1 255 121	1 408 009	1 336 712
• Epargne	-	-	1 063 493	936 824	1 013 617
• Placement à terme	-	-	2 674 936	3 278 251	3 075 565
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	900 866	888 376	895 487
10- Capitaux propres (*)	-	-	610 698	546 071	610 803

(*) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/09/2015 et 30/09/2014 et après affectation du bénéfice au 31/12/2014.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre Décembre 2014 et Septembre 2015.

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, ont atteint 5 965,7 millions de dinars, soit une diminution de 150,4 millions de dinars ou 2,5%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 086,4 millions de dinars soit une régression de 448,3 millions de dinars ou 8,1%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 900,9 millions de dinars compte tenu des nouveaux tirages sur les lignes extérieures et du nouvel emprunt obligataire.

Durant les neuf premiers mois de 2015 comparé à la même période de 2014

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 29,7 millions de dinars ou 6,8% par rapport à la même période en 2014.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 17,4 millions de dinars ou 7,1%.

Pour la même période, le Produit net Bancaire a atteint 204,5 millions de dinars contre 192,2 millions de dinars, soit une augmentation de 12,3 millions de dinars ou 6,4%.

Ouvertures d'agences :

Au cours du troisième semestre de l'année 2015, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'ouverture d'une nouvelle agence à Douar Hicher, ce qui a porté le nombre total des agences à 155 agences.

Ouverture d'une agence en ligne :

Afin de répondre aux besoins d'une nouvelle clientèle, soucieuse d'être exclusivement connecté, à distance, à sa Banque, Amen Bank a lancé « Amen First Bank », la 1^{ère} agence 100% en ligne en Tunisie.